



## ACTUALITES CULTURES

### RECOLTE

Les chiffres présentés ci-dessous proviennent de vos retours d'informations. Merci à tous ceux qui prennent quelques minutes pour nous les transmettre.

Cultures	Rdt moyen	Commentaires
<b>Orge d'hiver</b> (19 parcelles)	<b>78,1 q/ha</b> (56 à 101)	Calibrages de 64 à 90, protéines de 9 à 11
<b>Colza</b> (24 parcelles)	<b>37,8 q/ha</b> (30 à 44)	Rendements corrects, seulement 3 à 4 quintaux de moins que l'année dernière qui était très bonne.
<b>Pois d'hiver</b> (4 parcelles)	<b>46,0 q/ha</b> (45 à 47)	
<b>Blé</b> (66 parcelles)	<b>85,1 q/ha</b> (26 à 108)	Rendements corrects mais hétérogènes en fonction des types de sols et des pluviométries, protéines entre 10,5 à 14,6, bons PS.
<b>Pois de printemps</b> (6 parcelles)	<b>52,7 q/ha</b> (43 à 58)	
<b>Orge de printemps</b> (15 parcelles)	<b>61,4 q/ha</b> (40 à 72)	Culture pénalisée cette année, calibrages de 68 à 95, protéines de 9,7 à 13

## STRATEGIE AGRONOMIQUE

### DESHERBAGE COLZA : s'y préparer avant le semis

La combinaison de plusieurs techniques de lutte devient indispensable pour limiter la pression des adventices, le chimique est loin de suffire notamment dans le contexte actuel de phénomènes de résistance.

#### ✓ Agir sur les rotations

C'est le moyen le plus évident et certainement le plus efficace pour la gestion des adventices à long terme, elles doivent être :

- le plus variées possibles,
- plutôt longues : éviter les rotations courtes de type colza-blé-orge par exemple qui entraînent une sélection d'espèces spécialement des graminées,
- l'occasion de profiter des différents modes d'action des produits à disposition pour éviter les résistances,
- ne pas trop simplifier les façons culturales et profiter de l'interculture (voir ci-après).

#### ✓ Travail du sol en interculture

- **Le labour** : il permet d'enfouir les graines et ainsi de limiter le stock semencier car la plupart perdent leur vigueur à germer.
- **Le déchaumage** : il doit être fait tout de suite derrière moisson. Il permet la levée des adventices qui bénéficient ainsi de la fraîcheur du sol, à condition de réaliser un travail superficiel (< 5 cm) et éventuellement rappuyé (faux-semis).
- **Le faux-semis** consiste à préparer un lit de semences fin et rappuyé très tôt avant le vrai semis, pour favoriser la levée des adventices. Sur le long terme, le faux-semis permet de réduire le stock semencier de la parcelle et peut s'avérer très utile sur les adventices problématiques en colza. Le CETIOM et ARVALIS ont montré l'intérêt des faux-semis dans l'interculture colza-blé car ceux-ci stimulent les levées des géraniums, lors de passages d'outils vers le 1er septembre (date de levée préférentielle de l'adventice.).

Efficacité des techniques agronomiques vis à vis de quelques espèces majoritaires						
	Ray-grass	Bromes	Géraniums	Sanve	Ravenelle	Gaillet
Rotation longue						
Alternance hiver/printemps						
Labour occasionnel						
Faux-semis avant céréales						
Faux-semis avant colza						
Binage						

 Bonne efficacité	 Efficacité moyenne ou variable	 Efficacité insuffisante ou très aléatoire	 inefficace
---	--	---	--

Source : CETIOM

## ✓ Propositions de programmes

Les efficacités ci-après sont données d'après la grille CETIOM, lorsque l'adventice est entre parenthèses, cela signifie qu'il y a peu de références.

### ➤ Parcelles peu sales

**Napropamide (ex : COLZAMID)** à 2,2 à 2,8 l/ha de Produit Commercial (PC) en pré-semis. Application juste avant la dernière façon culturale et incorporation superficielle sur 2 à 3 cm avec une herse légère dans les 48 heures. Coût indicatif : 40-52 €/ha.

- **Satisfaisant** sur pâturins, laiterons, matricaire, stellaires, véronique à feuille de perse,
- **Moyen** sur ray-grass, vulpins, alchémille, coquelicot,, (fumeterre), gaillet, géranium disséqué et (à feuilles grêles), mouron et véronique à feuilles de lierre.,
- **Insuffisant** sur repousses de céréales, folle avoine, géranium à feuilles rondes, capselle, anthémis, lamiers, myosotis, pensées, ravenelles, sanves, sisymbre.

### ➤ Parcelles plus sales

En pré-semis	...puis en post-semis / prélevée	Coût indicatif (€/ha)	IFT(*)
<b>Napropamide</b> 1,5 l/ha de PC	<b>Métazachlore (ex : BUTISAN S</b> 1,5 l/ha). Pour une meilleure sélectivité, le sol doit être frais et humide. Si le sol est sec, préférer les applications de post-levée précoce, après le stade cotylédons étalés, jusqu'à 1 à 2 feuilles maxi du colza, mais avant la levée des géraniums et des crucifères. <b>Satisfaisant</b> : sur vulpins, matricaires, capselles, géraniums, alchémille, stellaire, véroniques, pâturins. <b>Moyen</b> : sur (fumeterre), gaillet, ray-grass <b>Insuffisant</b> : sur, pensées, ravenelles, sisymbre, sanves, repousses de céréales et folle avoine.	70	1,28
<b>Napropamide</b> 1,5 l/ha de PC	<b>AXTER</b> 1,5 l/ha Doit s'appliquer juste après le semis pour une meilleure efficacité. En terre filtrante, risque de phyto après de fortes pluies. <b>Satisfaisant</b> sur géraniums, coquelicot capselles, alchémille, stellaire, véroniques, gaillet, sisymbre, pâturins. (vulpins) matricaires <b>Moyen</b> sur (ravenelles), ray-grass. <b>Insuffisant</b> sur, pensées, sanves, repousses de céréales et folle avoine.	80	1,29

En post-semis / prélevée seul	Coût indicatif (€/ha)	IFT(*)
<p><b>NOVALL</b> Mêmes conditions d'application que le métazachlore. <b>Satisfaisant</b> : sur vulpins, gaillet, matricaires, capselles, coquelicot, géraniums, alchémille, stellaire, véroniques, pâturins. <b>Moyen</b> : sur ray-grass, fumeterre <b>Insuffisant</b> : sur géraniums, pensées, ravenelles, sisymbre, sanves, repousses de céréales, folle avoine.</p> <p>Utilisable en prélevée à de 1,8 l à 2,5 l : à préférer si géraniums, crucifères, fumeterre, ray-grass. En sols filtrants, limitez la dose ou fractionner. En post-levée à 2,5 l jusqu'au stade cotylédons : amélioration de l'efficacité sur coquelicot.</p> <p>En programme en prélevée (1,5 l) puis en post-levée précoce (1 l)</p>	85	0,72 à 1
<p><b>COLZOR TRIO</b> 3 à 3,5 l/ha. Doit s'appliquer juste après le semis pour une meilleure efficacité. <b>Satisfaisant</b> sur géranium à feuilles rondes matricaires, gaillets, laiterons, capselles, anthémis, passeraie, sisymbre, pâturins. <b>Moyen</b> sur (ravenelles), ray-grass, vulpins, géranium à tiges grêles, géranium disséqué, (véronique à feuilles de lierre), coquelicot, ammi élevé. <b>Insuffisant</b> sur fumeterre, pensées, sanves, repousses de céréales, folle avoine, brômes.</p>	64 à 75	0,75 à 0,88

**Bon à savoir** : le géranium disséqué est le plus courant en Seine-et-Marne

(\*) IFT = dose appliquée/dose homologuée la plus faible sur la culture.

**La nouveauté** : **SPRINGBOK** 2,5 à 3 l/ha (84€) apporte un plus sur tous les géraniums et graminées.

Doit s'appliquer juste après le semis pour une meilleure efficacité.

- **Satisfaisant** sur géraniums matricaires, laiterons, capselles, anthémis, pâturins (coquelicot), (ray-grass) vulpin, alchémille, véronique à feuilles de lierre, stellaire.
- **Moyen** sur ammi élevé.
- **Insuffisant** sur (sisymbre) ravenelle, pensées, sanves, gaillets, repousses de céréales, folle avoine, brômes.

Pour une amélioration du spectre on peut l'utiliser avec :

- napropamide en pré-semis pour un plus sur géraniums, vulpin voire coquelicot, gaillet...
- clomazone en association pour crucifères, gaillet, ammi-majus...
- NOVALL en association ou en fractionné pour gaillet, ammi-majus, ombellifères...

➤ **Compositions des antiodotes cités dans les programmes en g/l (liste non exhaustive)**

PC	Mat active					Phrases de risque (non exhaustif)	ZNT	DAR
	clomazone	diméthachlore	métazachlore	napropamide	autre			
AXTER	60	500				Xi-R38-R43-AQUA	5 m	100 j
BUTISAN S			500			Xn-R22-R36/38-R43-R50/53-N	5 m	100 j
COLZOR TRIO	30	187,5		187,5		Xi-R38-R43-R50/53-N	5 m	100 j
NOVALL			400		quinmérac 100	R43-R50/53-N	20 m	-
SPRINGBOK			200		dimethenamid-p 200	R36/38-R20/22-R43-R50/53-N	5 m	-

➤ **A noter** : la levée de l'interdiction d'utilisation du SPRINGBOK sur sols drainés à compter du 02/08/2010.

➤ **Point réglementaire** :

Dose maximale d'application en diméthachlore : 1000 g /ha sur une période de 3 ans depuis le 01/07/2010.

Dose maximale d'application en métazachlore : 1000 g /ha sur une période de 3 ans depuis le 01/08/2009.

## ✓ Quelle stratégie contre les graminées?

Orientez-vous d'abord **vers un programme de pré-levée** surtout en cas de résistances aux foliaires, puis adaptez votre post levée anti-graminées en fonction du tableau CETIOM ci-après :

	Repousses de céréales	
Graminées (ray-grass, vulpin)	Environ 5 plantes/m <sup>2</sup>	Plus de 5-10 plantes/m <sup>2</sup>
Résistantes	Graminées et repousses : KERB FLO /RAPSOL WG/ LEGURAME PM	Repousses : antigaminées foliaires précoce à dose « repousses »
Sensibles mais avec pratiques culturales à risque (1)		Graminées : KERB FLO / RAPSOL WG/ LEGURAME PM
Sensibles sans pratiques culturales à risque	Graminées et repousses : antigaminées foliaires	

(1) Exemple de pratiques culturales à risque : forte pression graminées, peu de faux semis, sans labour, rotation courte...

## ✓ Penser aux méthodes alternatives

	Stade du passage	Aveugle (en prélevée)	2-4 feuilles	5-6 feuilles	> 7 feuilles
Bineuse	Efficacité		> 70%	> 70%	> 70%
	Perte de pieds		< 5%	< 5%	
Houe rotative	Efficacité		50 %		
	Perte de pieds	< 5%	< 2%		
Herse étrille	Efficacité		> 70%	< 50%	
	Perte de pieds	5 %	5- 10%	5- 10%	
Désherbinage(*)	Efficacité		> 75%	> 75%	> 75%

(\*) pulvérisation localisée sur le rang puis binage

Source : CA 21

<span style="background-color: #00FF00; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span> Bien adapté	<span style="background-color: #FFD700; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span> Moyennement adapté	<span style="background-color: #FF0000; border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 15px;"></span> A éviter
---	--	--

Attention, bineuse et désherbineuse nécessitent une adéquation entre l'écartement entre les rangs et les réglages possibles de la bineuse qu'il faut donc prévoir dès les semis.

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### DECLARATION DU LIEU DE STATIONNEMENT DES EQUIDES

Depuis les décrets de 2005, les équidés doivent être déclarés.

Un arrêté du Ministère de l'agriculture publié le 26 juillet 2010 fournit les informations pour effectuer les déclarations de détention et de stationnement des équidés.

Cette déclaration concerne les professionnels et les particuliers. Outre les coordonnées du propriétaire, il faut indiquer le lieu de stationnement de l'équidé.

Pour faire cette déclaration il faut utiliser le formulaire officiel joint à l'arrêté cité ci-dessus. La cellule départementale d'information tient à votre disposition ce formulaire : Tél : 01 64 79 31 19 ou agriculture77\_eau@seine-et-marne.chambagri.fr

Ce document doit être transmis à :

Institut Français du cheval et de l'équitation.  
SIRE, Enregistrement des détenteurs, BP n° 3  
19231 ARNAC-POMPADOUR cedex



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

Toute rediffusion et reproduction interdites



île de France